

En bref :

- [Colza : ravageurs et désherbage](#)
- [Céréales : quel traitement de semences choisir?](#)
- [Prairies : implantation](#)
- [Information sur les produits commerciaux cités](#)
- [Les réunions - manifestations](#)

Colza : ravageurs et désherbage

🌐 Stades de développement



Les colzas sont en majorité à 2-3 feuilles (semis de fin août).

🌐 Ravageurs

Les pluies annoncées en fin de semaine incitent à poursuivre la surveillance des limaces pour les parcelles n'ayant pas atteint 3 feuilles.

Limaces :

Deux espèces de limaces sont à surveiller : les limaces noires et grises. Utilisez la grille ([ici](#)) pour évaluer le risque de présence de limace sur la parcelle.

	Limace grise	Limace noire
		
Taille de l'adulte	4 à 5 cm	2,5 à 4 cm
Déplacement et activité	Elle peut parcourir 10 m par nuit à la surface du sol. Elle se nourrit des cotylédons et des premières feuilles.	Elle se déplace dans le sol sur de très faibles distances à la recherche des graines dont elle se nourrit.

Période de risque

De la germination à 3 feuilles

Seuils de risque

Pas de seuil. Le risque s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Les pièges à limaces permettent d'évaluer rapidement et facilement la présence des limaces (cf [Sur le Champ n°12](#)).

Retrouver plus d'informations sur les limaces en cliquant [ici](#).

Petite altise ou altise des crucifères :

Les conditions actuelles sont favorables à leur activité. Cette douceur est propice à ces insectes et nécessite une surveillance plus attentive.

Dès la levée des colzas, la pose de cuvettes jaunes enterrées dans le sol permet d'observer la présence des petites altises.

Période de risque

De la levée à 3 feuilles.

Seuils de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures.

Petites altises
Photo : Terres Inovia

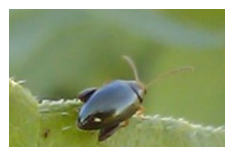


Grosses altises (ou altises d'hiver) :

Les premières captures d'altises ont eu lieu dans les cuvettes jaunes du département.

Un vol massif se produit lorsque les températures chutent puis remontent au-dessus de 20°C. On a assisté à une légère chute des températures la semaine dernière puis une remontée. Quelques grosses altises ont pu sortir de diapause mais pas de manière significative au vu des captures au sein du réseau.

Pour la fin de semaine, il est annoncé une nouvelle baisse de températures plus importante. La remontée de température qui suivra pourrait déclencher le vol. **Le risque actuel est faible mais il convient d'être vigilant et de surveiller ses cuvettes.**



Grosse altise
Photo : CRAPL

Gestion des repousses de graminées

Sur certaines parcelles, un rattrapage ciblé contre les repousses de graminées pourra s'avérer nécessaire. Il est important de bien choisir sa stratégie de désherbage : anti-graminées foliaire ou racinaire ?

Anti-graminées foliaires :

Attendre le stade 3 feuilles des graminées adventices pour intervenir avec des produits comme :

	Groupe HRAC	3 feuilles à 1 talle des graminées	2 à 3 talles des graminées
Stratos Ultra (+ Dash HC)	A	0,6-0,8 L/Ha (+ 0,6-0,8 L/Ha)	1,2 L/Ha (+ 1,2 L/Ha)
Léopard 120 (+ huile)	A	0,3 L/Ha	0,5 L/Ha
Ogive (+ huile)	A	0,25 L/Ha	0,4-0,5 L/Ha

Conditions d'application des anti-graminées foliaires :

- intervenir par temps poussant,
- avec une hygrométrie élevée (60 à 70 % minimum),
- et des températures supérieures à 10°C sans amplitudes thermiques les jours encadrants l'intervention.



Groupes cultures
Référez-vous au programme vu avec votre conseiller

Anti-graminées racinaires et foliaires :

Pour éviter les problèmes de résistances aux anti-graminées foliaires du groupe A, il peut être intéressant dans les rotations céréalières d'intervenir avec des produits comme :

	Groupe HRAC	Dose d'application	Conditions d'application
Légumine PM	K2	3 Kg/Ha	À partir de novembre jusqu'à la reprise de végétation sur colza sain et bien enraciné. Peut être appliqué sur sol gelé.
Kerb Flo / Zammo	K1	1,8 L/Ha	À partir du 1er novembre et jusqu'à fin hiver. Peut être appliqué sur sol gelé.

Les **rotations longues et diversifiées**, la pratique des **faux-semis** pour favoriser la germination des adventices avant la mise en place des colzas et le **désherbage mécanique** limitent l'emploi des herbicides par la réduction du stock semencier et un moindre développement des adventices. Un semis à **grand écartement** (50 à 75 cm) permettra **1 voire 2 binages** (si nécessaire) à l'automne.

Le **semis du colza associé aux plantes compagnes** (lorsque l'implantation est réussie) constitue, de par l'étouffement des dicotylédones via la biomasse produite, une alternative au désherbage de pré-levée ou de post-levée précoce.

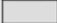
Céréales : quel traitement de semences choisir?

Le traitement de semence ne sera efficace que s'il est appliqué de façon homogène sur toute la surface des semences. Le choix du traitement de semence est fonction des risques infectieux de vos parcelles.

Spécialités	Dose l/q	Substances actives	CARIE	FUSARIOSES		PIETIN ECHAU-DAGE	ERGOT
				<i>F. graminearu</i>	<i>Microdochium spp.</i>		
CELEST NET	0,2	Fludioxonil 25 g/l				▲	▲
CELEST GOLD NET	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l	(*)			▲	▲
CELEST POWER	0,2	Fludioxonil 25 g/l Sedaxane 25 g/l	(*)			▲	▲
CERALL (1)	1	<i>Pseudomonas chlororaphis</i> MA342				▲	▲
COPSEED (1)	0,1	Sulfate de cuivre tribasique 190 g/l		▲	▲	▲	▲
DIFEND EXTRA	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l	(*)			▲	▲
LATITUDE (2)	0,2	Silthiofam 125 g/l	▲	▲	▲		▲
NEGEV	0,1	Fludioxonil 50 g/l Tébuconazole 10 g/l	(*)			▲	▲
PREMIS 25 FS	0,2	Triticonazole 25 g/l	(*)		▲	▲	▲
RANCONA 15 ME = OXANA	0,1	Ipconazole 15 g/l	(*)			▲	▲
REDIGO = MISOL	0,1	Prothioconazole 100 g/l	(*)			▲	▲
REDIGO PRO	0,05	Prothioconazole 150 g/l Tebuconazole 20 g/l	(*)				
VIBRANCE GOLD	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l Sedaxane 50 g/l	(*)			▲	▲
VITAVAX 200 FF	0,3	Thirame 198 g/l Carboxine 198 g/l				▲	(**)
Vinaigre (1) (3)	1,0	au maximum 10% d'acide acétique					
AUSTRAL PLUS NET	0,5	Fludioxonil 10 g/l Téfluthrine 40 g/l				▲	▲

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS : traitements de semences insecticides ou fongicide (italique)

Spécialité	Dose l/q	Substances actives	Pucerons	Cicadelles	Zabre	Taupins	Mouche grise
ATTACK (4)	0,1	Téfluthrine 200 g/l	▲	▲			
AUSTRAL PLUS NET	0,5	Fludioxonil 10 g/l Téfluthrine 40 g/l	▲	▲			
LANGIS	0,2	Cyperméthrine 300 g/l					

Légende :  Non autorisé ▲ : Non préconisé ni cautionné par la firme, application sous la responsabilité de l'utilisateur.

Efficacité  Bonne  Moyenne  Faible  Absence ~ : à confirmer  Manque d'informations

(*) CARIE : présence d'une substance active à action systémique, permettant un meilleur contrôle en situation de sol contaminé.

(**) ERGOT : efficacité uniquement sur sclérotés résiduels dans les semences (après tri), pas d'efficacité sur les sclérotés du sol.

(1) Autorisé en agriculture biologique. Efficacité vis-à-vis de la carie évaluée uniquement sur semences contaminées

(2) A associer à un traitement fongicide (autres maladies). Ne pas utiliser, sur une même parcelle, deux saisons consécutives.

(3) Substance de base, vinaigre de qualité alimentaire, dilution 1 l vinaigre + 1 l eau.

(4) Pour protéger les organismes aquatiques, les semences doivent être entièrement incorporées dans le sol à une profondeur de 3 cm.

L'utilisation de semences traitées avec les produits **Gaucht Duo FS** ou **Ferial Duo FS**, **Gaucht 350**, **Nuprid 600 FS** ou **Matrero**, contenant une substance active de la famille des néonicotinoïdes (imidaclopride), est interdite en France à partir du 01/09/2018 (LOI n° 2016-1087 du 8 août 2016). La possibilité d'une éventuelle dérogation n'est pas connue à la date de rédaction.

D'après dépliant ARVALIS - Institut du végétal - Mai 2018

Prairies : implantation

Pour les luzernes qui n'ont pas encore été semées, il est dorénavant préférable de reporter le semis au printemps prochain et d'implanter une interculture fourragère type RGI ou seigle au retour des pluies.

La majorité des prairies peuvent être installées jusque fin septembre. Toutefois, plus les espèces sont lentes d'installation (fétuques, fléole, trèfle blanc), plus on augmente les risques de mauvaise installation. Les semis de ray-grass peuvent s'envisager encore sur le début du mois d'octobre mais ces semis tardifs seront défavorables aux légumineuses semées avec.

Néanmoins, le semis ne peut s'envisager qu'après un retour significatif de la pluie.

Semis des prairies sous couvert de céréale = une alternative intéressante

Sans précipitations dans les 15 jours, cette technique constitue une alternative adaptée cette année. Elle permet d'attendre courant octobre (idéal 10-25/10) pour semer (et donc un retour espéré des précipitations). Elle permet également de limiter le salissement des prairies sur la 1^{ère} année. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

La céréale ou l'association céréale-protéagineux pourra être soit ensilée au printemps soit récoltée en grain (dans nos essais, le rendement grain est pénalisé entre 0 et 30% par rapport au témoin sans prairie).

Cette technique est expérimentée depuis 7 ans dans les fermes expérimentales des Pays de la Loire et dans différentes exploitations. Elle donne satisfaction avec des bonnes installations des prairies et une valorisation de 1 à 2 t MS/ha suite à la récolte de la céréale.

Quelques règles :

- ✓ **Choisir une céréale couvrante** type avoine ou triticale associée ou non à des protéagineux^(a). Le blé est davantage concurrencé par la présence de la prairie
- ✓ Pour les espèces prairiales, cette pratique n'est pas adaptée à la luzerne.
- ✓ Si votre mélange contient des espèces qui s'installent vite (RGH ou trèfle violet), privilégier une récolte en fourrage de la céréale. En récolte grain, ces espèces pénalisent fortement le rendement.
- ✓ Semer en 1^{er} la céréale ou l'association céréale/protéagineux à la densité habituelle à 2-3 cm
- ✓ Semer ensuite lors d'un 2nd passage (le même jour ou le lendemain) la prairie à sa densité habituelle
- ✓ Rouler pour bien assurer le contact graine-sol pour les espèces prairiales.

(a) : Nos différents essais ont été réalisés avec des céréales cultivées en pure ou des associations céréales-protéagineux à dominante céréale (30 % de protéagineux à la récolte). Nous commençons les expérimentations sur des semis sous couvert de méteils riches en protéagineux.

Retrouvez le bulletin pousse de l'herbe sur notre site internet en [cliquant ici](#) (mis en ligne le 21/09).

Information sur les produits commerciaux cités

NOM COMMERCIAL	MATIERE ACTIVE	ZNT
Dash HC	acide oléique (5 %) + ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkyles (22,5 %) + esters méthyliques d'acides gras (37,5 %)	5 m
Kerb Flo / Zammo	propyzamide (400 g/L)	5 m
Légurame PM	carbétamide (70 %)	5 m
Léopard 120	quizalofop-P-éthyl (120 g/L)	5 m
Ogive	cléthodime (240 g/L)	5 m
Sluxx HP	phosphate ferrique (29,7 g/Kg)	5 m
Stratos Ultra	cycloxydime (100 g/L)	5 m

✓ AGRICULTURE ET CLIMAT : de l'exploitation au territoire, des solutions en actions

UNE JOURNÉE

Tables rondes & perspectives d'innovation, témoignages d'agriculteurs, d'entreprises et de collectivités, références & outils de travail.

En partenariat avec l'ADEME et la Région Pays de la Loire

VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

DE 9 H 30
À 16 H 30

Lieu : Hippodrome d'Angers
Covoiturage organisé / Repas fermier sur place

PLUS D'INFORMATIONS

pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr



✓ Création d'un nouveau groupe Agriculture de Conservation

Secteur sud Segréen/nord Mauges

Un groupe de progrès « Agriculture de Conservation » est en cours de création sur le secteur sud Segréen/nord Mauges. Construit autour de **journées d'échanges** et de **formations**, il vise à maximiser le **partage d'expériences** pour que chacun avance dans sa mise en œuvre de l'AC.

PREMIERE JOURNEE (dédiée au Semis Direct sous couverts permanents) :

Jedi 8 novembre : intervention du GIEE MAGELLAN

Contact et **programme complet** auprès de l'animatrice :

-Marie-Line FAURE : 02 41 96 75 98 ou marie-line.faure@pl.chambagri.fr

✓ Journée d'échanges sur l'Agriculture de Conservation

Les inscriptions sont ouvertes !

Formulaire d'inscription à remplir en cliquant ci-dessous où vous trouverez également le programme détaillé.

La journée sera aussi l'occasion de participer à la 1^{ère} édition du grand jeu concours « Ramène ta motte » (attention places limitées !)



= Techniques alternatives



= Absence de techniques alternatives

Base d'observations et périmètre concerné par le conseil sur des parcelles en zone géographique du Maine-et-Loire et sur le Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>

Bulletin de Santé du Végétal : si vous souhaitez recevoir gratuitement les Bulletins de Santé du Végétal par mail, inscrivez-vous sur le site web de la Chambre régionale d'agriculture : <http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/menu/vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/bsv-grandes-cultures.html>

Agrément : La Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Contacts et équipe de rédaction :
Aude Brachet, Damien Dutertre, Samuel Guis,
Florence Léon, Innocent Pambou
Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire – Equipe Agronomie
Angers : 02 41 96 75 36 – CRDABV : 02 41 96 76 50 – CRDALS : 02 41 96 75 20
CRDAM : 02 41 96 77 00 – CRATEAS : 02 41 96 76 20

Retrouvez-nous sur le site de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire :

www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr



CASDAR



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE



Évaluation du risque de présence de limaces sur une parcelle (source ACTA et De Sangosse)

Cette grille est utilisable pour toutes les cultures

Entrez ici votre indice de valeur de risque

SOL	Argileux		5		
	Limono-argileux		4		
	Argilo-calcaire		4		
	Limoneux		2		
	Limono-sableux/champagne crayeuse		1		
	Sableux		0		
Le précédent	Colza		6		
	Céréales d'hiver		4		
	Cultures de printemps		1		
	Pluri-annuelles (prairies, jachères...)		5		
La date d'implantation	Colza/Blé		Maïs/Tournesol		
	Précoce	1	Précoce	4	
	Normal	2	Normal	2	
	Tardif	4	Tardif	1	
Sensibilité de la culture mise en place	Blé/orge/prairies		1		
	Maïs		2		
	Tournesol		4		
	Colza		6		
Historique de la parcelle	Beaucoup de limaces		4		
	Quelques limaces		2		
	Peu de limaces		0		
Végétation lors de l'interculture	Très développée		4		
	Peu développée		2		
	rare		0		
Travail du sol	Déchaumage après récolte + labour		0		
	Labour sans déchaumage après récolte		2		
	Déchaumage après récolte		1		
	Déchaumage mais pas après récolte		2		
	Absence du travail du sol		4		
Préparation lit de semence	Grossière		4		
	Intermédiaire		2		
	Fine		0		
<i>Calculez ici la somme :</i>					

BILAN évaluation du risque à la parcelle:

Somme des valeurs prises pour les différents critères de risque	Niveau de risque à la parcelle
Inférieur à 18	Faible
Entre 18 et 23	Moyen
Entre 23 et 28	Fort
Supérieur à 28	Très fort